

Portrait social

Caf du Val-de-Marne



Dans le Val-de-Marne, au 30 juin 2023, 707 800 habitants sont couverts par au moins une prestation légale versée par la caf, soit 50 % de la population totale. Sur le territoire, ce taux varie de 38 % à Vincennes à 68 % à Valenton.

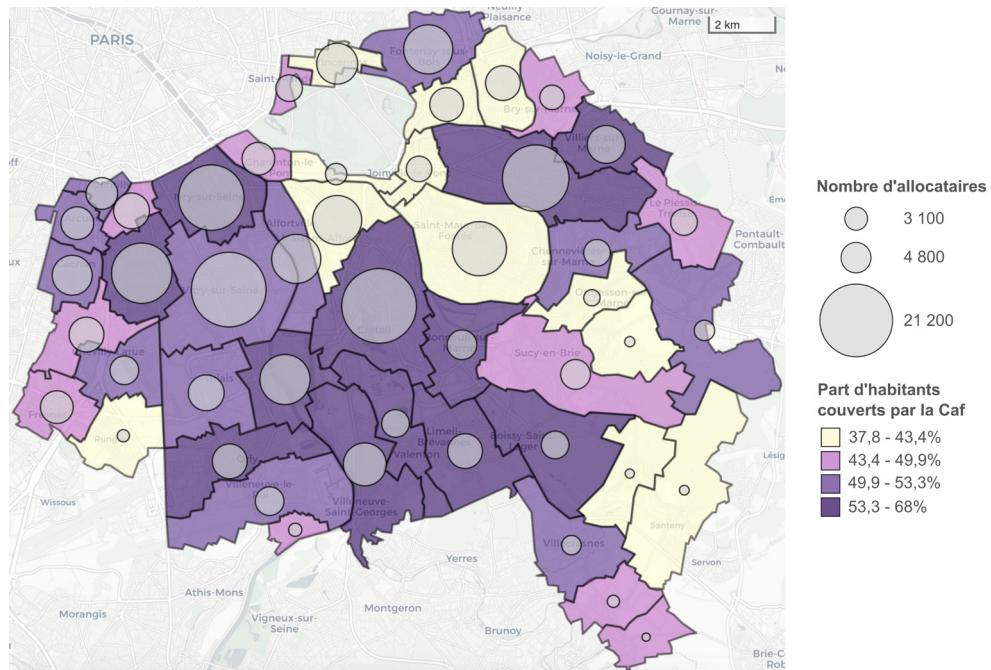
La population allocataire du département présente un profil plus familial que celle de l'ensemble de la France (52 % de foyers avec enfant(s) à charge contre 49 % en France métropolitaine et 45 % de personnes isolées contre 47 % en France métropolitaine).

Parmi les foyers allocataires, 16 700 ont le statut d'étudiant, soit 6 % de l'ensemble des foyers couverts par la caf dans le Val-de-Marne.

Les aides versées par la caf visent à soutenir le niveau de vie des foyers et à réduire les inégalités de revenu. 17 % des foyers couverts ont des ressources dépendant en totalité des prestations versées par la caf.

Au total, 98 600 foyers allocataires vivent sous le seuil de bas revenus, soit 1 253 € par unité de consommation et par mois en 2023. Ces foyers abritent 105 000 enfants.

Nombre d'allocataires et taux de couverture de la population par la caf



Sources : Caf 30/06/2023 ; IGN Geofla 2.0.2022 ; contributeurs OpenStreetMap.

Note : les allocataires ne percevant que l'allocation de rentrée scolaire ne sont pas pris en compte.

Insee RP 2021 © IGN ® Geofla 2.0.2022

POUR ALLER PLUS LOIN

https://data.caf.fr/explore/dataset/s_ben_com_f/table/

Portrait social

Caf du Val-de-Marne



Petite enfance



Enfance et parentalité



Logement et cadre de vie



Solidarité et insertion



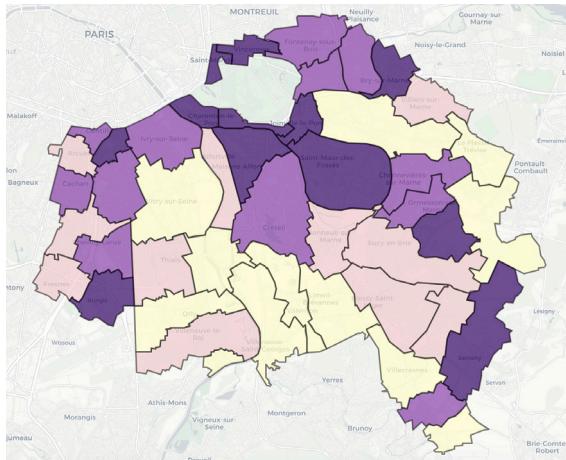
Zoom Modes d'accueil



Petite enfance

Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale.

Taux de couverture de l'accueil du jeune enfant en 2022



Taux de couverture de l'accueil du jeune enfant

21,7 - 44,2%
44,2 - 54,3%
54,3 - 66,3%
66,3 - 130,2%

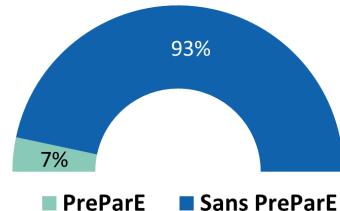
Sources :
Education nationale (Depp), Insee (Rp), Cnaf, Acoss, Drees, Msa 2022 ; IGN Geofla 2.0.2022 ; contributeurs OpenStreetMap.

La caf du Val-de-Marne soutient l'offre d'accueil des jeunes enfants à travers le financement des équipements d'accueil (aides à l'investissement et prestations de service au titre du fonctionnement de la structure) et le versement de prestations individuelles aux familles (complément de mode de garde).

L'objectif est d'apporter une solution en termes de mode d'accueil à 56 300 enfants de moins de 3 ans.

En 2022, **avec un total de 30 400 places, la capacité d'accueil théorique du Val-de-Marne s'élève à 54 places pour 100 enfants de moins de 3 ans**. Ce taux de couverture varie fortement selon les communes : de 22 % à Villeneuve-Saint-Georges à 130 % à Rungis. Par ailleurs, avec plus de 18 300 places, l'offre au titre de l'accueil collectif représente la majorité des places disponibles dans le département (60 % de l'offre d'accueil).

Enfants à charge d'allocataires couverts par la prestation PreParE



Source : Caf 30/06/2023

La prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE) apporte un soutien aux parents souhaitant interrompre leur activité pour garder leur(s) jeune(s) enfant(s).

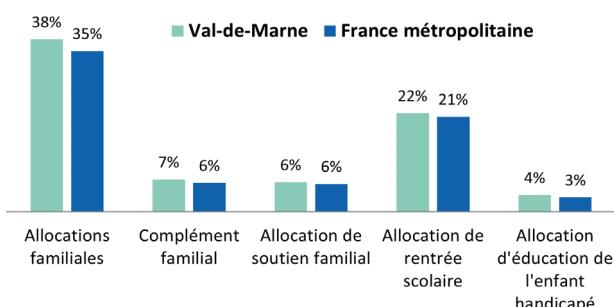
Dans le Val-de-Marne, le nombre d'enfants bénéficiaires de cette offre (3 100) reste constant depuis 2021.



Enfance et parentalité

Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants.

Répartition des allocataires par prestations



Source : Caf 30/06/2023

La caf contribue aux charges de la famille par le versement de diverses prestations destinées à l'éducation et l'entretien des enfants :

- 38 % des foyers allocataires val-de-marnais bénéficient des allocations familiales (versées à partir du deuxième enfant), et 7 % perçoivent un complément familial (pour les familles de 3 enfants ou plus dont les ressources sont modestes),
- 22 % reçoivent l'allocation de rentrée scolaire (pour les enfants âgés de 6 à 18 ans),
- 6 % perçoivent l'allocation de soutien familial, destinée à élever un enfant privé de l'aide de l'un ou de ses deux parents,
- 4 % sont soutenus dans l'éducation et les soins à apporter à leur enfant handicapé de moins de 20 ans.

Les structures financées en 2023



Source : Caf 2023

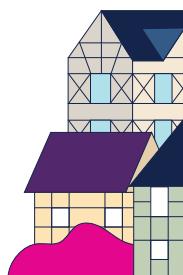
La caf témoigne également d'un engagement important de soutien à la parentalité auprès de ses partenaires, notamment en finançant des actions permettant aux parents de construire leurs repères éducatifs et de soutenir leurs initiatives.

Reap : Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents
Laep : Lieux d'accueil enfants-parents

Clas : Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité

POUR ALLER PLUS LOIN

https://data.caf.fr/explore/dataset/txcouv_pe_com

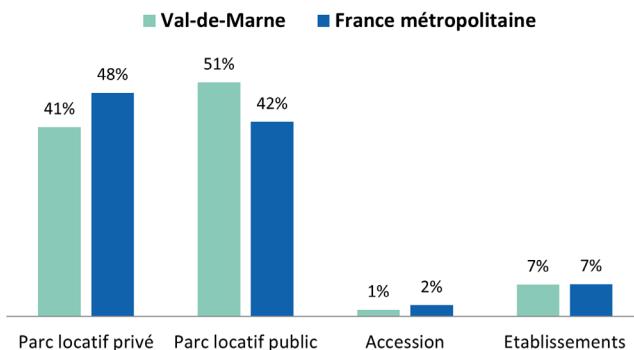




Logement et cadre de vie

Soutenir les familles dans leurs relations avec l'environnement.

Bénéficiaires d'une aide au logement selon la structure du parc

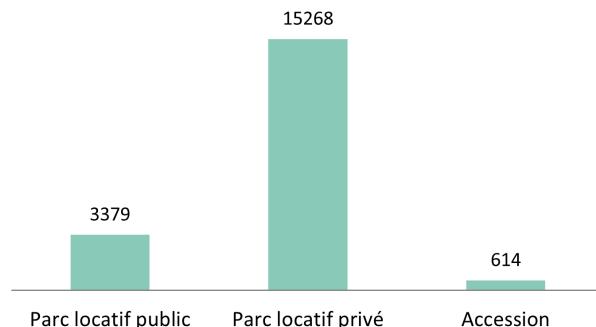


Source : Caf 30/06/2023

Au mois de juin 2023, **121 200 foyers val-de-marnais reçoivent une aide personnelle au logement de la caf**. Cela représente 254 400 personnes, soit 18 % de la population totale du département.

Le Val-de-Marne se caractérise par une plus forte proportion de bénéficiaires d'une aide personnelle au logement résidant dans le parc locatif public (51 % contre 42 % en France métropolitaine).

Allocataires consacrant au moins 40 % de leurs revenus aux dépenses de logement



Source : Caf 30/06/2023

Après perception des aides personnelles au logement, près de 19 300 foyers bénéficiant de ces prestations consacrent au moins 40 % de leurs revenus au paiement du loyer (ou de leur mensualité d'emprunt) et des charges.

La nature du parc de logement se révèle un facteur essentiel : parmi eux, **15 300 foyers** résident dans le **parc locatif privé**, qui présente des loyers plus élevés.



Solidarité et insertion

Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion et au retour à l'emploi.

La lutte contre les exclusions est un domaine dans lequel la branche famille est partie prenante de façon constante.

Cette mission se traduit par le versement du revenu de solidarité active, à près de **46 000 foyers** sur le territoire val-de-marnais.

De plus, près de **19 400 personnes** en situation de handicap et ayant des ressources faibles ou nulles **sont bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (Aah)**. Parmi ces bénéficiaires, **61 %** perçoivent l'Aah à taux plein, c'est-à-dire qu'elles n'ont pas d'autre revenu.

Enfin, près de **81 900 foyers allocataires bénéficient de la prime d'activité dans le Val-de-Marne**, en juin 2023.

Ce dispositif, lancé en 2016 dans le cadre du plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, soutient le pouvoir d'achat des travailleurs modestes dès l'âge de 18 ans, tout en visant le maintien dans l'emploi.

Le cumul du Rsa et de la prime d'activité concerne près de 8 100 allocataires, au titre de l'incitation à la reprise d'une activité.

Profil des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active

46 000
BÉNÉFICIAIRES
DU RSA

18 %
DES BÉNÉFICIAIRES
ONT MOINS DE 30 ANS

61 %
SONT DES PERSONNES
ISOLÉES

9 %
SONT DES FAMILLES
BÉNÉFICIAIRES DE LA
MAJORIZATION ISOLEMENT*

* Une personne isolée peut voir son montant forfaitaire majoré suite à l'un des événements suivants : déclaration de grossesse, naissance d'un enfant, prise en charge d'un enfant, séparation, veuvage.

POUR ALLER PLUS LOIN

https://data.caf.fr/explore/dataset/al_s_type_parc_com_f/





Les enfants de moins de 3 ans selon leur mode d'accueil

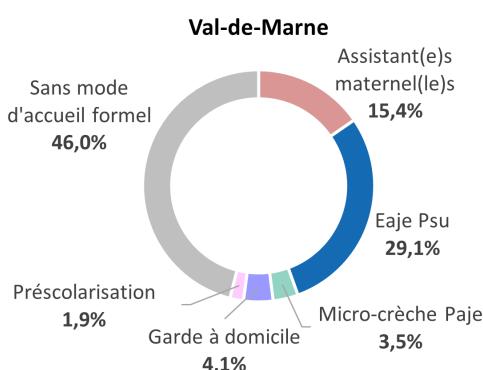
D'après le recensement 2022, dans le Val-de-Marne, 56 300 enfants ont moins de 3 ans. Ce nombre tend à baisser (-5,8 % au cours des quatre dernières années) et cette diminution est plus rapide qu'au niveau national (-5,0 % en France métropolitaine).

En 2023, plus de 46 700 enfants de moins de 3 ans vivent au sein des familles allocataires val-de-marnaises. Près de **20 % appartiennent à une famille monoparentale** alors qu'ils sont 17 % en France métropolitaine. Par ailleurs, plus de **31 % vivent sous le seuil de bas revenus** (contre 29 % en France métropolitaine). Enfin, **0,4 % bénéficient de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé** (tout comme en France métropolitaine). Au cours des quatre dernières années, la part des enfants vivant dans une famille monoparentale a augmenté de 2,5 points et celle des enfants vivant sous le seuil de bas revenus de 3,5 points.

Offre

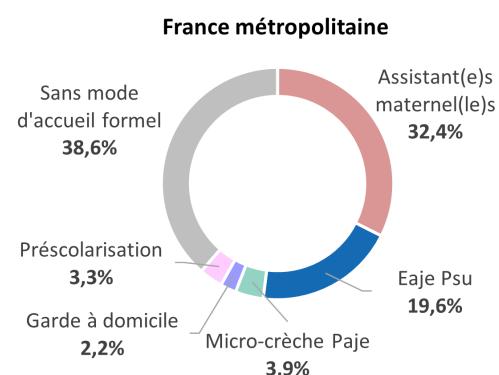
Les différentes solutions d'accueil permettent de couvrir 54 % des enfants de moins de 3 ans dans le Val-de-Marne. Ce taux de couverture est inférieur à celui observé en France métropolitaine (61 %).

Les établissements d'accueil du jeune enfant (Eaje) bénéficiant de la Prestation de service unique (Psu) couvrent 29 % des enfants de 0 à 2 ans révolus dans le département. Ce taux de couverture est le plus élevé des différents modes d'accueil.



Il est également nettement supérieur à celui de la France métropolitaine (19,6 %).

En seconde position, **l'offre des assistants maternels couvre 15 % des jeunes enfants du département** (ce taux de couverture est inférieur de moitié à celui de la France métropolitaine). Enfin, les micro-crèches Paje, la garde à domicile et la préscolarisation constituent les autres composantes de l'offre d'accueil et bénéficient à 9,5 % des moins de 3 ans dans le département.

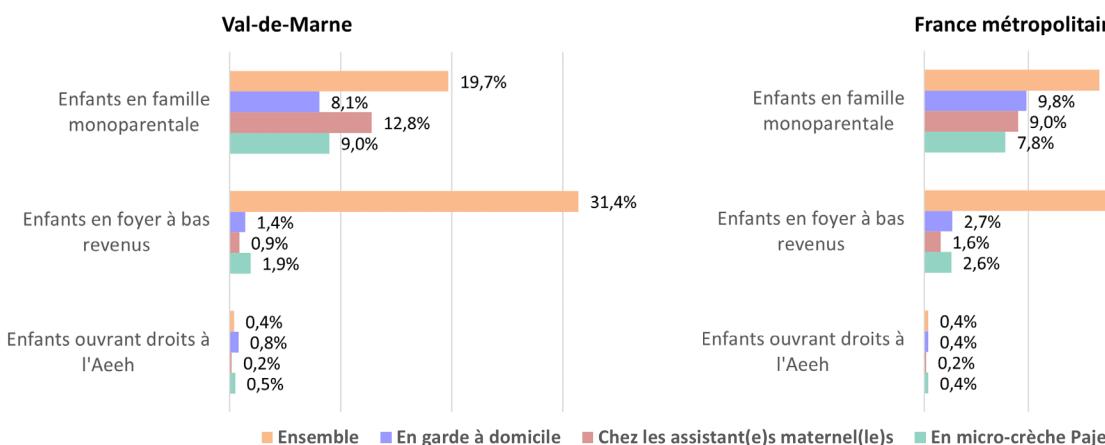


Sources : Éducation nationale (Depp), Insee (RP), Caf, Acoss, Drees, Msa 2022

Usage

Le profil des enfants de moins de 3 ans à charge d'allocataires diffère selon le mode d'accueil utilisé. Dans le Val-de-Marne, **les enfants de famille monoparentale sont sous-représentés en garde à domicile, chez les assistants maternels et en micro-crèches Paje**. Cela laisse supposer une surreprésentation de ces profils parmi les enfants à charge d'allocataires sans mode de garde ou en Eaje Psu, pour lesquels l'information n'est pas directement

disponible. En garde à domicile, chez les assistants maternels et en micro-crèches Paje, **la sous-représentation des enfants vivant dans des foyers allocataires à bas revenus est encore plus marquée**. En revanche, les enfants de moins de 3 ans à charge d'allocataires ouvrant droit à l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (Aeeh) sont proportionnellement plus nombreux en garde à domicile.



Source : Caf du Val-de-Marne au 30/06/2023 (FR6).

Champ : ensemble des enfants de moins de 3 ans à charge d'allocataires, dans le Val-de-Marne et en France métropolitaine.

Note de lecture : dans le Val-de-Marne, parmi l'ensemble des enfants de moins de 3 ans vivant dans une famille allocataire, 19,7 % appartiennent à une famille monoparentale tandis qu'ils sont 12,8 % parmi les enfants accueillis chez les assistants maternels.